

**CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR**  
**EPREUVES DE COUPE DU MONDE**  
**2017**  
***ARC CLASSIQUE***

**MODE DE SELECTION**

Le nombre de places pour le Championnat du Monde est de 6 tireurs maximum (3 femmes et 3 hommes).

*EPREUVES DE SELECTION*

Deux épreuves de sélection permettront de composer l'équipe de France pour le championnat du Monde. La première épreuve sera ouverte à l'ensemble des archers de la vie sportive, licenciés à la FFTA en 2017 et de nationalité française. L'accès à la deuxième épreuve sera réservé aux archers les mieux classés de la première épreuve.

Pour être sélectionnable, chaque archer devra être :

- en possession d'un passeport dont la date de validité est supérieure au 30 novembre 2017,
- pour les mineurs, en possession d'une autorisation de sortie du territoire annuelle,
- pour les archers inscrits sur liste ministérielle, à jour de son suivi médical réglementaire 2017.

*1<sup>ère</sup> épreuve de sélection*

La première épreuve de sélection se déroulera du 21 au 23 avril 2017 à Saint Avertin selon le programme suivant :

- Journée 0 - 21/04/2017 : Possibilité d'entraînement libre de 16 h à 18 h
- Journée 1 - 22/04/2017 : 2x36 flèches + 30x3 flèches
- Journée 2 - 23/04/2017: 2x36 flèches + Tournoi

**Seuls les archers classés dans les 10 premiers seront retenus pour participer à la 2<sup>ème</sup> épreuve de sélection.**

La DTN saura prendre en compte d'éventuels impondérables dans l'accès à la 2<sup>ème</sup> étape de sélection<sup>1</sup>.

*2<sup>ème</sup> épreuve de sélection*

La deuxième épreuve de sélection se déroulera du 15 au 17 septembre 2017 à l'INSEP selon le programme suivant :

- Journée 0 - 15/09/2017 : Possibilité d'entraînement libre de 16 h à 18 h
- Journée 1 - 16/09/2017 : 30x3 flèches + 2x36 flèches
- Journée 2 - 17/09/2017: 2x36 flèches + Tournoi

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

---

<sup>1</sup> L'accès direct à la deuxième épreuve peut être envisagé à condition d'une raison dûment justifiée, évaluée et validée par le directeur technique national.

**PREMIERE EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC1  
SHANGHAI (CHN) 16 - 21/05/17**

L'équipe de France qui participera à la 1<sup>ère</sup> manche de la coupe du Monde se déroulant à Shanghai du 16 au 21 mai sera :

- Composée du premier archer du classement final de la 1<sup>ère</sup> épreuve de sélection,
- Complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par la DTN, d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.

La sélection pour la 1<sup>ère</sup> manche de la coupe du Monde sera effective le 24/04/2017.

**Il est à noter qu'un passeport valable 6 mois après la date de retour est obligatoire pour se rendre en Chine (soit une validité jusqu'à fin novembre 2017, minimum).**

**DEUXIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC2  
ANTALYA (TUR) 06 - 11/06/17**

L'équipe de France qui participera à la 2<sup>ème</sup> manche de la coupe du Monde se déroulant à Antalya du 6 au 11 juin sera :

- Composée du ou des archers figurant dans les 10 premiers du classement provisoire de la coupe du Monde,
- Complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par la DTN, d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.

La sélection pour la 2<sup>ème</sup> manche de la coupe du Monde sera effective le 23/05/2017.

**TROISIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC3  
SALT LAKE CITY (USA) 20 - 25/06/17**

L'équipe de France qui participera à la 3<sup>ème</sup> épreuve de la coupe du Monde se déroulant à Salt Lake City du 20 au 25 juin sera :

- Composée du ou des premiers archers figurant dans les 10 premiers du classement provisoire de la coupe du Monde,
- Complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par la DTN, d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection définitive pour la WC3 sera effective le 13/06/17.

**QUATRIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC4  
BERLIN (GER) 8 – 13/08/17**

L'équipe de France qui participera à la 4<sup>ème</sup> épreuve de la coupe du Monde se déroulant à Berlin du 8 au 13 août sera :

- Composée du ou des premiers archers figurant dans les 10 premiers du classement provisoire de la coupe du Monde,

- Complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par la DTN, d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection définitive pour la WC4 sera effective le 11/07/17.

## **CHAMPIONNAT DU MONDE MEXICO (MEX) 15/10/17 – 22/10/17**

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde se déroulant à Mexico du 15 au 22 octobre sera :

- Composée du ou des archers sélectionnés pour la finale de la coupe du Monde 2017,
- Composée du premier archer du classement final de la 2<sup>ème</sup> épreuve de sélection,
- Complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection, d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection définitive pour le championnat du Monde sera effective le 19/09/17.

### Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

**REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT**

PREMIERE EPREUVE DE SELECTION – 21-23 AVRIL 2017

2x36 flèches + 30x3 flèches

2x36 flèches + Tournoi

DEUXIEME EPREUVE DE SELECTION – 15-17 SEPTEMBRE 2017

30x3 flèches + 2x36 flèches

2x36 flèches + Tournoi

Le coût de l'inscription pour chacune des deux épreuves de sélection s'élève à 30 euros.

La première épreuve est ouverte à l'ensemble des archers de la vie sportive, licenciés à la FFTA en 2017 et de nationalité française. La deuxième épreuve est ouverte aux 10 premiers de la première épreuve, sauf pour les archers juniors ou cadets de ce Top 10 qui seraient impliqués dans le processus de sélection pour le championnat du Monde junior ou cadet.

Le règlement des deux épreuves ainsi que les modalités de classement sont identiques.

2x36 flèches

A l'issue de chaque tir de 2x36 flèches (2 séries de 6 volées de 6 flèches en 4 minutes), un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (nombre de 10, nombre de X). Si l'égalité persiste entre les 4 premiers tireurs, un tir de barrage sera organisé.

En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

Classement	Points
1	4
2	2
3	1

Des points de bonus et de malus pourront être attribués en fonction des scores réalisés, selon les modalités suivantes, établies en référence au niveau international :

	Homme		Femme	
	Score	Points de bonus	Score	Points de bonus
36 flèches	338	+ 0,5	330	+ 0,5
72 flèches	676	+ 1	660	+ 1

Pour un point de score supplémentaire :

- au tir de 36 flèches, 0,5 point de bonus sera ajouté.
- au tir de 72 flèches, 1 point de bonus sera ajouté.

30x3 flèches

A l'issue du tir de 30x3 flèches (30 volées de 3 flèches en 2 minutes), un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, le nombre de 10 puis de X sera pris en compte.

Si l'égalité persiste entre les 4 premiers archers, un tir de barrage sera organisé pour obtenir un classement sans égalité.

A l'issue du tir de 30x3 flèches, des points seront attribués aux archers en fonction de leur classement, selon le barème suivant :

Classement	Points
1	4
2	2
3	1

Chaque volée de 30 points rapportera 0,5 point de bonus à l'archer concerné.

### Tournoi

Un tournoi de matchs à élimination directe est organisé. Le tableau de matchs est établi en fonction du classement provisoire de l'épreuve de sélection considérée, c'est-à-dire à partir de la somme des points obtenus à l'issue de l'ensemble des situations de la dite épreuve, puis à partir de la somme de scores, puis du nombre de 10, puis de X. Si l'égalité persiste, un tir de barrage sera organisé pour départager les ex-aequo.

Le tournoi débute en 1/4 de finale (1<sup>er</sup> vs. 8<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> vs. 7<sup>ème</sup>, ...).

En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

Classement	Points
1	4
2	2
3	1

Chaque volée de 30 points rapportera 0,5 point de bonus à l'archer concerné.

A l'issue de chacune des deux épreuves de sélection, un classement final est établi à partir de la somme des points obtenus au cours de l'ensemble des situations de l'épreuve considérée. En cas d'égalité, la somme des scores (réalisés hors situations de match) est prise en compte puis le nombre de 10, puis de X. Si l'égalité persiste, le score le plus élevé lors d'un 2x36 flèches est pris en compte. Si l'égalité demeure, les archers ex-aequo sont départagés au nombre de matchs gagnés puis à la somme des points de bonus obtenus.